

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caisse  
nationale

# Projet de fonctionnement

Nom du Ram : **« Les Petites Mains »**

Gestionnaire : **CC Ventadour Egletons Monédières**

Période contractuelle : **2019 - 2022**



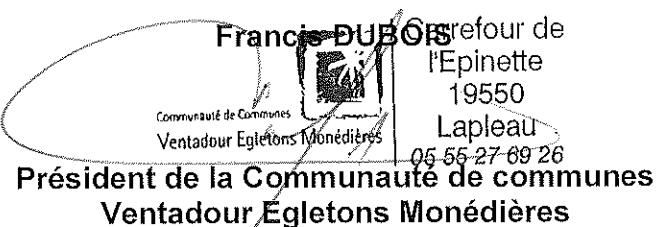
## Projet de fonctionnement du relais assistants maternels :

### Relais Accueil Petite Enfance

Gestionnaire :

Communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières

Période contractuelle du 01/01/2019 au 31/12/2022



## SOMMAIRE

<b>Préambule .....</b>	<b>5</b>
<b>Caractéristiques administratives du Ram .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Le diagnostic .....</b>	<b>8</b>
1.1. Le diagnostic relatif au territoire .....	8
1.2. Le diagnostic relatif aux missions .....	13
<b>2. La formalisation du projet.....</b>	<b>21</b>
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention) ..	21
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram .....	23
2.2 Le partenariat.....	31
<b>3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet.....</b>	<b>33</b>
3.1 Le fonctionnement .....	33
3.2 Les moyens alloués .....	35
3.3 Les outils.....	39

## Préambule

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du Ram sur la période contractuelle (4 ans maximum).

Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet.

Le projet doit être validé par le conseil d'administration de la Caf pour bénéficier de la prestation de service Ram.

*Pour compléter cette trame de projet, se référer à la « Méthodologie pour l'élaboration du projet de fonctionnement ».*

## Caractéristiques administratives du Ram

## Nom du Ram : Relais Accueil Petite Enfance « Les petites mains »

## Coordonnées du Ram :

Adresse administrative (siège du Ram) : Maison de l'Enfant rue Martial Bergeal 19300 Egletons

 : 05.55.93.24.95 fax : 05.55.93.24.96

Adresse mail : rape@cc-ventadour.fr

Nom du ou des animateur(s) : Aurélie DAUMARD

Coordonnées du gestionnaire : Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières

## Nature juridique : Collectivité territoriale

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du(des) animateur(s): Carryl EVERITT, coordinatrice  
Enfance jeunesse

Adresse : Carrefour de l'Epinette 19550 Lapleau

**fax** : 05.55.27.61.67

Adresse mail : enfancejeunesse@cc-ventadour.fr

Date d'ouverture du Ram : en 1998

**Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) : Oui**

Si oui, période contractuelle : 2015-2018, à renouveler en 2019

Collectivité(s) signataire(s) : Communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières

Nombre d'Etp poste(s) animateur(s) Ram :<sup>1</sup> 0.80 ETP

<sup>1</sup>La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salarié.

Champ territorial du Ram :

Nombre de communes concernées : 20 communes sur le territoire de la Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières

<i>Communes ou intercommunalités</i>
<i>Egletons - Montaignac St Hippolyte - Marcillac La Croisille - Lapleau - Rosiers d'Egletons - Darnets</i>
<i>Champagnac la Noaille - Lafage sur Sombre - Le Jardin - Laval sur Luzège - Moustier Ventadour - Péret Bel Air - Saint Hilaire Foissac – Soudeilles - Saint Merd de Lapleau - Saint Yrieix le Déjalat -</i>
<i>Chaumeil - Sarran - Meyrignac L'Eglise - La Chapelle Spinasse</i>

Le détail des lieux et modalités d'intervention (permanences, ateliers d'éveil, itinérance) est à renseigner en p.25

## 1. Le diagnostic

Le recueil et l'analyse des données relatives au territoire permettent l'élaboration d'un projet de fonctionnement cohérent, en lien avec la politique locale d'accueil de la petite enfance et les missions inscrites dans la lettre circulaire Cnaf.

*Voir méthodologie page 4*

### 1.1. Le diagnostic relatif au territoire

#### **Caractéristiques de la population active**

Selon sources Insee RP2015 (EMP T2), la population de 15 à 64 ans s'élève à 6220 personnes. Parmi celles-ci, on recense 4390 personnes actives dont 3903 actifs ayant un emploi (70,6%).

Le taux de chômage au sens du recensement s'élève à 11,1 % (10 % pour les hommes et 12,5 % pour les femmes), soit 488 personnes concernées. Ce taux est légèrement en baisse par rapport à 2011. La part des femmes parmi les chômeurs est de 49,2%, ce qui représente une hausse importante par rapport à 2011 (38,4 %).

**Emplois selon le statut professionnel (EMP T6): Sources Insee, RP2015 exploitations principales lieu de travail.**

	2011	%	2015	%
Ensemble	3605	100	3700	100
Salariés	3031	84,1	3100	83,8
Dont femmes	1336	37	1352	36,5
Dont tps partiel	470	15,9	521	14,1
Non-salariés	575	15,9	600	16,2
Dont femmes	192	5,3	213	5,8
Dont tps partiel	47	1,3	36	1,0

**Emploi et activité selon Sources Insee (EMPT5) : RP 2011 et 2015 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.**

	2011	2015
Nb d'emplois dans la zone	3605	3700
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	3815	3943
Indicateur de concentration d'emploi	94,5	93,8
Tx d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	50,1	50,3

Par ailleurs, on recense 3700 emplois dans la zone et 3943 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. L'indicateur de concentration d'emploi qui est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone s'élève à 93,8.

**Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio professionnelle (POP T5).**

	2011	%	2015	%
Ensemble	8635	100	8816	100
Agriculteurs exploitants	175	2	175	2,0
Artisans, commerçants, chefs entreprises	280	3,2	263	3,0
Cadres et prof intellectuelles supérieurs	293	3,4	348	3,9

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

Prof intermédiaire	740	8,6	901	10,2
Employés	1051	12,2	1210	13,7
Ouvriers	1539	17,8	1470	16,7
Retraités	3022	35,0	3087	35
Pers sans prof	1534	17,8	1361	15,4

Secteur du bois en développement sur le territoire : Egletons pôle attractif.

#### Un tissu économique dynamique

Le territoire possède 491 entreprises en augmentation par rapport aux 435 recensées en 2011.

Depuis 2012, il se crée entre 40 et 50 d'entreprises par an avec une majorité d'entreprises individuelles. En 2016, 41 entreprises créées dont 28 individuelles.

#### Emplois selon le secteur d'activité (RP 2015 EMP T8)

2015	Nbre	%
<b>Ensemble</b>	3665	100
Agriculture	203	5,6
Industrie	879	24,1
Construction	301	8,2
Commerce, transports, services divers	1078	29,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1194	32,7

Les secteurs d'activité les plus représentés sur la Cdc VEM, outre celui de l'administration publique, sont ceux du commerce, transport, hébergement et restauration et des services avec respectivement 29,5 % et 23,6 %.

L'industrie constitue le 3<sup>ème</sup> secteur pourvoyeur d'emplois avec 879 emplois dans la zone. Le secteur agro-alimentaire est fortement représenté, pourvoyeur d'emplois qui fonctionnent en horaires atypiques.

Le territoire compte aussi 314 exploitations agricoles.

#### CAPACITE D'ACCUEIL JEUNES ENFANTS SUR LE TERRITOIRE CONCERNNE (*nombre de places*) :

- Multi accueil : 25 places et 2 places d'accueil d'urgence
- Assistantes maternelles indépendantes agréées : 100 places pour les 0-18 ans et 31 places pour les 2-18 ans (chiffres d'après la liste de la PMI)
- Alsh : Chiffre suivant la DDSPP
  - o Egletons : capacité de 80 places dont 30 -6ans, (capacité maximale 120)
  - o Darnets : capacité de 34 places dont 10 -6ans, (capacité maximale 50)
  - o Marcillac La Croisille : 24 places dont 10 -6ans
  - o Lapleau : 20 places dont 8 -6 ans (capacité maximale 92)
  - o Montaignac St Hippolyte : 24 dont 10 de -6ans

soit une capacité de 74 places pour les 3-6 ans sur le territoire.(capacité maximale de 91 places pour les – de 6 ans)

#### • Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

Histoire du Ram :

- 1998 : Création d'un service pour les AM animé par la directrice du multi accueil.
- 2005 : Recrutement d'une animatrice EJE à 80 %, création du relais avec sa véritable identité, 2 ateliers par semaine dans une salle de classe de l'école de Beyne aménagée en salle d'activité et

- un bureau situé au deuxième étage de la maison de l'enfant (escalier étroit et dangereux).
- **2010** : Changement d'animatrice CESF à 80 % création d'un atelier supplémentaire, 3 ateliers par semaine pour répondre aux besoins et améliorer la qualité d'accueil sur les temps d'ateliers (moins d'enfants et moins d'adultes par ateliers).
  - **2012** : Début des travaux, plus de bureau pour le RAPE, l'animatrice est accueillie dans le hall d'entrée de la crèche et partage une table avec le directeur et l'EJE. Création des ateliers itinérants sur les communes de Marcillac la Croisille, Lapleau, Montaignac st Hippolyte afin de proposer un service de proximité aux communes les plus éloignées d'Egletons et avec un nombre raisonnable d'assistantes maternelles. Ces ateliers ont peu fonctionné sur Lapleau (mauvaises conditions d'accueil : pièce salle et difficile d'accès).
  - **2013** : Entrée dans les nouveaux locaux de la Maison de l'enfant. Travail sur le problème des horaires atypiques, proposition d'organisme comme VITADOM pour de la garde à domicile qui reste un service très onéreux, les parents rencontrent encore des problèmes pour l'accueil des enfants notamment les samedis matins.
  - Création d'ateliers parents enfants, pour répondre à une demande très forte émanant de parents et de sollicitations de la PMI. Grand succès de ces ateliers mais qui malheureusement ont pris fin au mois de juin car ceux-ci ne s'inscrivaient pas dans les missions du RAM.
  - **2014** : Travail sur la création d'un LAEP (peut-être enfin la réponse pour les parents demandeurs de lieux de rencontres).
  - Les ateliers ont repris sur les trois communes, un nouveau lieu pour Lapleau beaucoup plus adapté. Fermeture des ateliers pendant les vacances scolaires pour pouvoir préparer les ateliers, faire les bilans et préparer de nouveaux projets, car tous les matins sont occupés par les ateliers et les après-midi pour les permanences téléphoniques et RDV.
  - **2015** : Création du LAEP « La Parent'aïse » afin de répondre aux besoins des parents trop nombreux sur les ateliers du RAPE.
  - **2016** : ALSH Montaignac St Hippolyte, les ateliers se font dans des locaux très adaptés et facile d'accès.
  - **2017** : Mise en place de la première journée petite enfance, avec la création d'un réseau de partenaires (Sage-femme, médecin, association). Ce réseau de partenaires est essentiel pour faire connaître le RAPE (car structure encore mal identifiée par le public).
  - **2018** :
    - Nouvelle mission « aide au départ en formation continue » l'animatrice informe les AMA et les parents sur l'intérêt et les démarches à réaliser pour partir en formation continue. Mise en place d'un partenariat avec le GRETA Haute Corrèze organisme de formation afin de mettre en place des formations sur le territoire, action mutualisée avec le RAPEI Haute Corrèze afin de pouvoir offrir un large choix de formation sur le territoire. Le RAPE joue un rôle de facilitateur en favorisant une synergie entre les assistants maternels fréquentant le RAPE. Ainsi un assistant maternel partant en formation (une adaptation de l'enfant avant le temps de formation pourra être réalisé via les ateliers d'éveil et les activités communes proposées par le RAPE aux assistants maternels. Le RAPE établit un partenariat avec le multi accueil qui peut offrir parfois un accueil d'urgence.
    - Mise en place de la semaine de la petite enfance, avec agrandissement du réseau sur le territoire, mise en place d'un véritable maillage entre les intervenants auprès d'enfants (institutrices, animatrices, assistantes maternelles, personnels de crèche et surtout les parents).

### **Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance :**

Le RAPE s'insère parfaitement dans le projet éducatif du service enfance jeunesse et complète utilement l'axe d'intervention de la politique intercommunale du service enfance jeunesse qui vise à accroître l'attractivité du territoire auprès des familles.

Le RAPE permet de compléter les axes visant à informer et à accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant, à proposer une offre d'accueil de qualité, diversifiée et adaptée aux besoins des familles.

Plus spécifiquement, il s'agit de permettre aux familles du territoire de concilier vie professionnelle et vie familiale, en offrant des services de proximité, d'égalité d'accès et de répondre aux mieux aux attentes et

aux besoins des familles et des enfants afin d'accompagner et de soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

**Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse :**

Actuellement pas de comité de pilotage sur le territoire, et c'est la coordinatrice qui participe aux instances locales comme le schéma départemental.

Projet en 2019 de la mise en place d'un comité Petite enfance une fois par an en mai ou juin.

L'animatrice souhaite participer aux commissions de travail engagées dans le cadre du renouvellement du schéma départemental.

**L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :**

Les familles peuvent être reçues au RAPE sur les temps de permanences pour une information globale sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire.

Une information est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Des articles paraissent ponctuellement dans la gazette de la Cdc VEM et dans la presse locale.

Cependant nous remarquons que les familles viennent au RAPE après avoir choisi leur mode de garde.

Nouvelle mission : le Ram est-il chargé du traitement de la demande d'accueil en ligne des familles formulée directement sur mon-enfant.fr ?

Voir notice p 16

Si oui, préciser les modalités d'actions du Ram :

Pour le moment, non. Une réflexion est cependant engagée par les élus pour décider de l'opportunité et de la mise en œuvre d'un « guichet unique » de recueil des demandes de garde des familles.

**Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram :**

Il n'existe pas d'instance formelle de suivi du projet de fonctionnement du RAPE.

La nouvelle trame du projet a été présentée par la CAF lors d'une mise en réseau des RAM du département et un travail en petit groupe avec l'animatrice d'un autre RAM (RAPEI Haute Corrèze) a été effectué avec le soutien de notre conseillère technique CAF.

Projet de mise en place d'un comité de pilotage en 2019 et peut-être une instance partenariale de suivi de projet concernant le projet de fonctionnement l'année du renouvellement.

**Analyse :**

Le RAPE participe à l'observatoire des conditions d'accueil sur le territoire avec notamment le recueil de demandes par l'animatrice. Ces données sont retranscrites dans les bilans annuels.

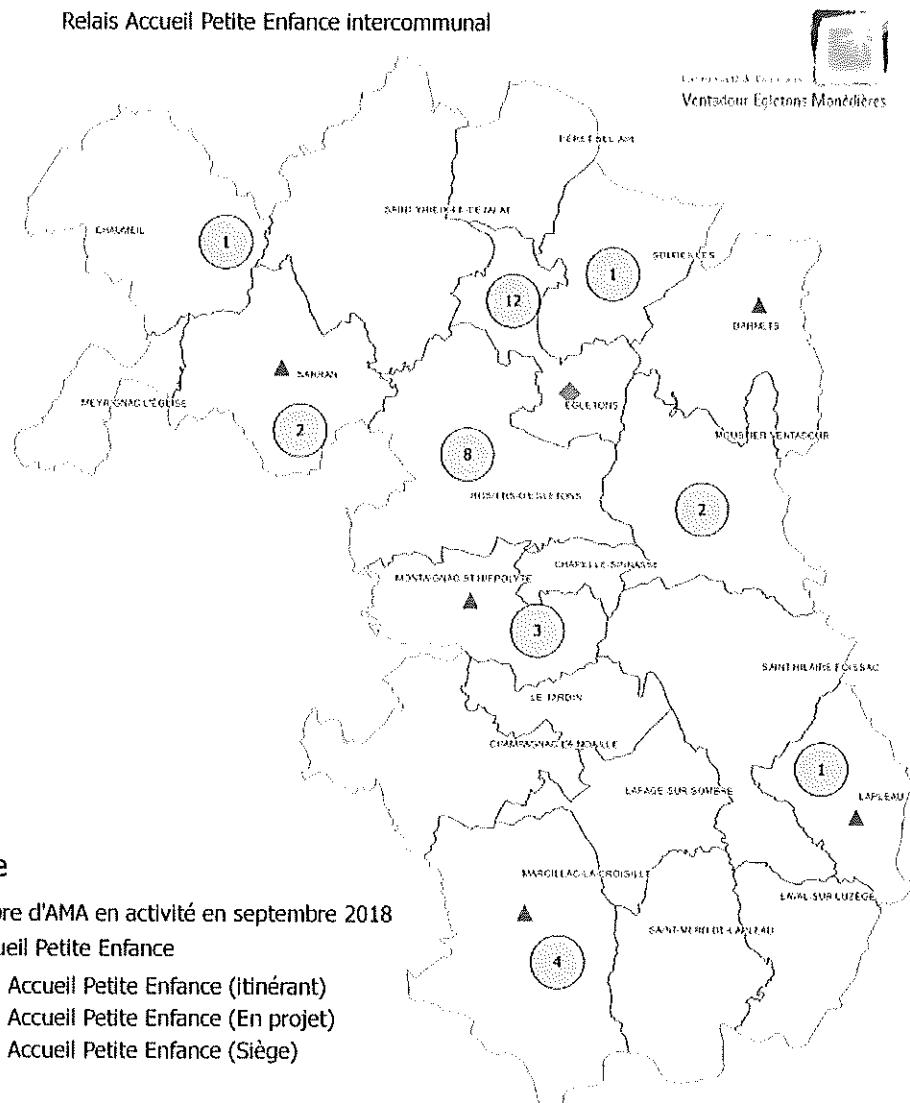
Le travail de partenariat avec les différents structures (LAEF, Multi-acceuil, ALSH) permet de mieux connaître les besoins des familles, l'offre existante, et d'aider les élus dans leurs prises de décision. Comme en 2015, la création d'un LAEP est issue de cet observatoire.

• Lieu(x) d'implantation du Ram

Le RAPE se situe à la Maison de l'Enfant sur la commune d'Egletons, au côté du multi-acceuil, d'ALSH et du LAEP. L'accès y est facile, avec un grand parking. Egletons est la commune la plus peuplée et qui concentre la plus grande nombre d'assistantes maternelles.

C'est aussi un RAPE itinérant qui se déplace dans 3 communes : Lapleau, Marcillac La Croisille et Montaignac St Hippolyte. Ces lieux d'itinérance du RAPE ont été choisis en fonction du nombre d'assistantes maternelles sur la commune, de l'éloignement avec le siège du RAPE et des locaux mieux adaptés aux normes de sécurité des moins de 3 ans.

Voir carte en annexe 1 avec la répartition du nombre d'AMA sur le territoire.



### Légende

(○) Nombre d'AMA en activité en septembre 2018

#### Relais Accueil Petite Enfance

- ▲ Relais Accueil Petite Enfance (itinérant)
- ▲ Relais Accueil Petite Enfance (En projet)
- ◆ Relais Accueil Petite Enfance (Siège)

## 1.2 Le diagnostic relatif aux missions

*Voir méthodologie page 7*

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

*Voir notice p8, 9*

Cette mission se décline en trois thèmes décrits ci-dessous :

Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Données	Constats	Analyse
- Nombre d'habitants de la communauté de communes (données Insee RP 2015) :10263 (Egletons :4274,Rosiersd'Egletons :1063, Marcillac La Croisille : 816)	-La population du territoire est stable, avec un taux de natalité qui se maintient.	- Population vieillissante mais bassin d'emploi au niveau local se développe . La population est concentrée le long de l'axe principal N 89.
-Nombre de naissances en 2016 : 82 dont 44 sur Egletons	Stabilité des naissances	- La part des familles avec une première naissance est un indicateur du potentiel de naissances ultérieures (l'indice de fécondité est de 2 enfants par femme).
-Nombres d'enfants : (données Imaje 2016) -de moins de 3 ans : 261 en 2016 -de 3 à 6 ans : 237 en 2016	-Besoin important de solutions d'accueil pour les enfants dont les deux parents travaillent.	-Les familles ayant un premier enfant ont un besoin important d'information sur les modes d'accueil.
-Nombre de familles CAF et MSA avec un enfant de moins de 3 ans : 231 dont 17 monoparents (7,4%)	-Taux de familles avec des enfants de moins de 3 ans dont les parents travaillent : 44,2 %	-Part des premières naissances chez les moins de 1 an :30,6 % pour la comcom ; 42,9 % pour Marcillac La Croisille
		Le collectif reste plébiscité par les parents (prix très attractif et accueil en équipe rassurant, pas de contraintes de statut d'employeur).

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

		Pourtant les offres en collectif sont minimes et ne couvrent pas tout le territoire trop vaste géographiquement. Les familles résidant sur les communes plus éloignées d'Egletons ne peuvent pas avoir de choix entre collectif et individuel.
<b>Offre d'accueil collectif :</b>		
-1 EAJE à Egletons disposant de 25 places. Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans. Taux d'occupation réalisé CEJ 76,09 % et facturé 83,46%		
<b>*Nombre d'enfants accueillis en EAJE :</b> 74 enfants en 2016	- 36 % de la fréquentation de l'ALSH est assurée par les moins de 6 ans.  - L'offre répond aux besoins	- Une offre répondant à la demande.
<b>Cinq ALSH 3-6ans :</b> - Egletons : 30 places - Marcillac La Croisille : 12 places - Darnets : 10 places - Lapleau : 8 places - Montaignac : St Hippolyte 12 places		
<b>-Nombre de familles CAF et MSA employant un assistante maternel ( Image 2016) :</b> 94 dont 30 sur Egletons	Le mode d'accueil le plus important sur le territoire reste la garde individuelle par une assistante maternelle.	Etre vigilant cependant car en 2018, baisse du nombre d'assistantes maternelles en activité, entraînant des secteurs non couverts (les extrémités du territoire (éloignement de la N 89).
<b>-Nombre d'enfants accueillis par un assistant maternel :</b> 109 enfants gardés en 2016 dont 81 ayant moins de 3 ans.		- Un déficit d'accueil en périscolaire et en horaires atypiques.
<b>-Offre d'accueil des assistants maternels (2017)</b> 49 AMA agréées dont 37 en activité 1 nouvel agrément en 2017 (difficultés d'obtenir les chiffres de la PMI)	Stabilité du nombre des AMA sur le territoire depuis plusieurs années. Peu de nouveaux agréments qui permettent de maintenir l'équilibre des départs. De plus en plus de personnes agréées mais qui n'exercent pas. Très peu d'agréments périscolaire et d'horaires atypiques.	
<b>Offre d'accueil individuel au domicile des parents :</b>		
Vitadom à Tulle et Agence 02 à Tulle agréés pour la garde d'enfants de moins de 3 ans mais qui ne couvrent pas tout le territoire.	- Accueil très peu utilisé à ce jour, le secteur n'est pas couvert	

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<p>Et une personne qui s'est présentée au RAPE comme garde à domicile sans organisme de rattachement.</p>	<p><b>Nombre d'enfants bénéficiant du CMG garde d'enfant à domicile : 2</b></p> <p><b>Nombre d'enfants scolarisés en écoles maternelles (effectifs 2017-2018 mairies):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Egletons : 117</li> <li>Moussier Ventadour :26</li> <li>Lapleau :27</li> <li>Marcillac La Croisile : 35</li> <li>Montaignac St Hippolyte : 34</li> <li>Rosiers d'Egletons : 20</li> <li>Saint Yrieix le Déjalat : 20</li> </ul> <p>Ouverture d'une section TPS (toute Petite Section moins de 3 ans) à Egletons en septembre 2018 : 6 enfants concernés.</p>	<p>Seule 1 demande auprès du RAPE concernant la garde d'enfant à domicile.</p> <p>- Typologie des demandes d'accueil ( RAPE 2017) : 28 demandes</p> <p>-nombres de demandes en accueil collectif : 0 demande enregistrée au RAPE</p> <p>-nombres de demandes en modes d'accueil non définis :16 demandes de modes d'accueil non définies enregistrées par le RAPE</p> <p>-nombres de demandes auprés d'un assistant maternel : 11 demandes enregistrées au RAPE</p> <p>-Types de demandes enregistrées au RAPE en 2017:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En horaire atypique :1</li> <li>- Accueil d'urgence :2</li> <li>- En accueil périscolaire :Non comptabilisées</li> <li>- En occasionnel :Nc</li> <li>- Temps partie:Nc</li> </ul>	<p>par des organismes. Et le coût reste très élevé pour les familles majoritairement ouvrières ou enseignantes.</p> <p>- Demandes aux mairies, à la PMI, ou sur des sites internet qui se développent de plus en plus : avec « enfanceenconfiance.fr »site du Conseil départemental et « monenfant.fr » de la CAF qui arrive seulement en 6ème réponse sur le moteur de recherche google derrière ;nounou-top.fr ; maninou.fr ; gardermesenfants.fr ; sefaireader.com ; gardes-enfants.com qui sont des sites parfois payants selon le service proposé mais l'accès aux contacts des AMA est gratuit. → Etudier l'offre de service mon-enfant.ff</p> <p>- Les familles s'adressent directement au multi-accueil, pour l'accueil en collectif</p> <p>- Augmentation des demandes en horaires atypiques sur 2018, avec des entreprises qui se développent sur des 3/8 et le WE (zone du bois, Boerwerner, Serres à tomates, Charal). A surveiller que l'offre puisse répondre à la demande. Les entreprises semblent attentives à ces difficultés. Il serait peut-être souhaitable de leur demander si elles recensent des besoins particuliers à intervalles réguliers (1 fois par an ?)</p> <p>Le logiciel actuel ne permet pas de dissocier les différents types de demandes.</p> <p>→Nécessité d'enquêter auprès des AMA pour connaître leur volonté d'accueillir en horaire atypique ou non, le nombre de places disponibles...</p>
---	--	--	--

**Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail**

*Voir notice p10*

Données	Constats	Analyse
<p><b>Attentes des parents et professionnels relatives à la relation contractuelle employeur/salarié.</b></p> <p>En 2016, le RAPE a eu 315 contacts dont 133 avec des parents et 182 avec des AMA (les mails n'étant pas comptabilisés). 135 contacts concernent le contrat de travail, les orientations n'étant pas comptabilisées.</p> <p>En 2017, le RAPE a eu 298 contacts dont 98 avec des parents et 200 avec des AMA. Et 105 mails tous publics et motifs confondus pour le contrats de travail, les orientations pas comptabilisées.</p>	<p>Le RAPE est généralement le premier service auquel les parents font appel. Il est de son rôle de donner une information de 1<sup>er</sup> niveau et d'orienter vers les organismes compétents (Pajemploi, Direct, Sécurité sociale, Pole emploi, service des impôts...).</p> <p>-Noé RAM (logiciel actuellement utilisé par le RAPE) ne permet pas de détailler l'objet précis des demandes.</p> <p>- Baisse du nombre de contacts avec les parents</p>	<p>Des réponses de 1<sup>er</sup> niveau et orientation vers les partenaires compétents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat satisfaisant.</li> </ul> <p>- Le site de pajemploi est de plus en plus performant, permettant aux employeurs et aux salariés l'accès à toutes les informations juridiques, avec des simulations de salaires. (Service gratuit)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sites internet dédiés aux modes de gardes individuels de plus en plus compétents sur la gestion des contrats (calcul des mensualités à partir des besoins, calculs des congés, des indemnités, des salaires avec absences... tout est entièrement calculé par le site avec une application sur smartphone. (Service payant )</li> <li>- Les différentes missions du RAPE sont peut être mal identifiées par les parents.</li> </ul>

### Thème 1.3 : L'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Voir notice p11

Données	Constats	Analyse
<p>-Attentes d'information sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.</p> <p>-Un questionnaire réalisé par le RAPE en 2017 et des données CAF font apparaître que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-21,6 % des AMA ont plus de 55 ans</li> <li>- 4 sont agréées depuis moins de 4 ans</li> <li>- 11 sont agréées entre 5 et 10 ans</li> <li>- 7 sont agréées entre 10 et 14 ans</li> <li>- 13 sont agréées depuis plus de 15 ans</li> </ul> <p>-En 2017, 2 contacts liés à des questions sur l'agrément</p> <p>-Nombre d'agrément en 2017 : 1</p> <p>-Nombre de sorties : 1</p>	<p>Une population d'AMA vieillissantes et peu de renouvellement. Et une des difficultés c'est que même si le nombre d'agréments augmente, cela n'augmente pas le nombre de places effectives car par exemple 8 AMA n'ont jamais exercé depuis leur agrément par choix (autre activité).</p> <p>-En 2017, 2 contacts liés à des questions sur l'agrément</p> <p>-Nombre d'agrément en 2017 : 1</p> <p>-Nombre de sorties : 1</p>	<p>-Les informations ne peuvent pas être obtenues auprès de la PMI d'où la nécessité pour le RAPE de faire le recensement des caractéristiques des AMA (enquête, fiche de capacité de d'accueil, phoning).</p> <p>-Besoin de renforcer le partenariat avec les services de PMI afin de connaître le nombre de candidats à l'agrément.</p> <p>- Difficultés à concilier vie de famille et activité professionnelle.</p> <p>Isolement surtout pour les AMA les plus éloignées du RAPE. Précarité de l'emploi et cumuls d'heures avec les contrats à temps partiel et la non reconnaissance de la profession).</p> <p>- Métier moins attractif : lors des journées d'informations des potentiels candidats à l'agrément au conseil départemental, les animatrices de RAM qui interviennent à tour de rôle constatent une chute du nombre de présentes presque une 40ne en 2014 et en 2017 à peine une 15ne de présentes à chaque action.</p> <p>Avec la réforme du CAP petite enfance, le RAM propose une liste d'AMA tutrices (AMA remplissant les conditions nécessaire à l'accueil de stagiaire).</p> <p>Ce statut de tutrice constitue une valorisation de ce métier et permet de prendre du recul sur les pratiques professionnelles.</p>

Thème 4 : la promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission)  
*Voir notice p.11*

Données	Cconstats	Analyse

Le RAPE met bien en place un accompagnement pour les AMA ayant informé de leur sous activité. Avec notamment un travail en petits groupes pour se préparer aux premiers contacts téléphonique et à la première rencontre avec les parents et l'enfant. Discussions entre AMA sur comment se faire connaître (petite annonce papier, internet mise à jour du site de « enfanceenconfiance » ...). Mais cette mission ne peut actuellement être évaluée car les AMA ne peuvent s'inscrire sur le site de la CAF mon-enfant.fr

Dans le cadre d'un forum emploi organisé chaque année sur le territoire, le RAPE va mettre en place un stand afin de présenter les différents modes de gardes possible sur le territoire. Cela peut être aussi l'occasion d'inviter les AMA qui sont encore en sous activité.

Voir notice p.12

Cette mission se décline en deux thèmes décrits ci-dessous :

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Données	Constats	Analyse
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attentes des professionnelles en termes d'actions professionnalisation</li> <li>- En 2017, 12 AMA ont participé à des temps d'enrichissement professionnel organisé par le RAPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les AMA font part de leur besoin d'échanges entre professionnelles sur les pratiques, sans la présence des enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation de formation par le RAPE sur le territoire semble faciliter le départ en formation des AMA.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principales attentes des assistants maternels :</li> <li>*Besoin d'échanger sur leurs pratiques</li> <li>*Besoin en apports théoriques</li> <li>*Se sentir moins isolé professionnellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés à mobiliser les AMA pour des formations qui se font hors de leur temps de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance que le RAPE informe sur les possibilités offertes aux AMA.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'assistants maternels qui souhaite évoluer vers une autre profession : A la connaissance de l'animatrice , une AMA a passé un CAP petite enfance en 2017, une a engagé une VAE pour la passer en 2018 et deux autres vont changer d'activité en 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Petit à petit les AMA souhaitent se former et évoluer dans leur carrière.</li> <li>-La réforme du CAP petite Enfance va complètement modifier la formation et le diplôme en lui-même.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité aux AMA qui le souhaitent de devenir tutrice en accueillant des stagiaires sur des longue périodes, pour l'accueil individuel.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Attentes des professionnels et des parents sur l'amélioration de la qualité de l'accueil.</li> <li>*Pour les familles: Pas de retour des parents. Pas de questionnaire réalisé auprès des parents.</li> <li>*Pour les professionnels : Pour répondre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents sont peu informés sur le droit et les modalités d'accès à la formation continue pour leur AMA.</li> <li>- La difficulté de trouver un parent facilitateur est bien présente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance de sensibiliser les parents à la formation</li> <li>- Propositions de mode d'accueil de remplacement pendant les temps de formation de l'AMA.</li> <li>Afin d'avoir un maximum d'AMA en formation, il faut prévoir des temps de formation sur les temps de travail et d'autres</li> </ul>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

aux attentes des AMA différentes actions de professionnalisation sont proposées par le RAPE. Et pour les formations dans le cadre de la formation continue, le RAPE travaille en partenariat avec le GRETA (organisme de formation agréé par la caisse) et un autre RAPE.

handicapé, droits et devoirs, relation avec la famille.

Permettre aussi l'accueil des enfants pendant ces temps de formation afin de ne pas pénaliser les parents.

→ Concevoir un questionnaire ou autre support pour cerner les attentes des familles vis-à-vis de leur AMA,

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des Parents  
Voir notice p 13

Données	Constats	Analyse
<b>Attentes des usagers sur les activités proposées par le RAM</b> -Nombre de temps collectifs : En 2017 :112 Séances d'animation soit 81 ateliers sur Egletons, 10 ateliers à Montaignac St Hippolyte, 8 à Marcillac La Croisille , 6 ateliers à la bibliothèque et 7 ateliers avec une intervenante éveil musical. Les ateliers sur Egletons tous les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30. Et le RAPE itinérant une fois par mois de 10h à 12h.  <b>-Nombre de personnes pouvant en bénéficier :</b> capacité d'accueil de 19 personnes  *418 participations d'AMA dont 23 professionnelles différentes *975 participations d'enfants dont 75 enfants différents  <b>Nature des activités :</b> avec des	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un programme disponible sur le site de la comcom est envoyé aux AMA et un système d'inscription permet de garantir la qualité et la sécurité.</li> <li>- Fin des ateliers sur la commune de Lapleau en 2017, car il ne reste qu'une AMA qui ne souhaite pas participer.</li> <li>- Chute de la fréquentation les vendredis sur la commune d'Egletons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre des objectifs de qualité sur les temps d'animation.</li> <li>- Repenser l'itinérance du RAPE, en prenant en considération les nouvelles communes et le diagnostic.</li> <li>- Baisse du nombre d'AMA en activité sur la commune d'Egletons (selon lmaje 11 AMA en activité en 2015 au 30/11, 13 en 2016, 10 en 2017).</li> </ul> <p>→ Quelle est la raison de la baisse spécifique de cette fréquentation</p>

## Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

partenaires : Conte dans le cadre du festival Coquelicot avec la bibliothèque, spectacles, carnaval, Yoga et éveil musical avec la multi-accueil, journée des AMA avec un autre RAM.	intérieur. Celui-ci a été présenté aux AMA en septembre 2017 et s'est prolongé par un travail avec les AMA pour la réalisation d'une charte de vie au sein des ateliers.
---	--

## 2. La formalisation du projet

Pour chaque partie du diagnostic (territoire et missions), sélectionner les constats principaux à partir desquels les objectifs du Ram seront formalisés (maintien de l'existant et marges de progression). Ces tableaux serviront également de référence pour l'évaluation du projet.

Voir méthodologie page 14

### 2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

Voir méthodologie page 16

Constats principaux : = Informer et accompagner les familles pour leur recherche d'un mode d'accueil

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
-Renforcer l'accès des parents et des futurs parents à une information détaillée quant aux différents mode d'accueil sur le territoire et aides	- Refaire une communication générale sur les missions du RAPE  - Développer un partenariat avec les professionnels médicaux accompagnant la	- Article dans la gazette et dans la presse locale  - Rencontre avec les professionnels médicaux	-Meilleure information des professionnelles et des familles	Courant 2019	- Nombre d'articles publiés  - Nombre de parents et futurs parents reçus au RAPE

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<b>éventuelles</b>	femme enceinte (sage-femme, gynécologue)  - Développer un partenariat avec les secrétaires de mairies. Afin qu'elles orientent vers le RAPE et qu'elles informent le RAPE des naissances et des AMA nouvellement agréées sur la communes.	(sage-femme, gynécologue) et /ou envoi de la plaquette du RAPE  -Rencontre avec les secrétaires des mairies soit une réunion commune soit aller dans chaque mairies.  - Actualiser les documents (plaquette du RAPE) et revoir les information sur les sites (mom enfant.fr et de la comcom)	  -Ressources humaines en communication et informatique  Par voie postale	  - A partir des listes de naissances, envoi d'un document de présentation du RAPE et des différentes structures aux nouveaux parents.	- Nombre de plaquettes éditées  - Retours des listes de naissances et des agréments.
--------------------	---	--	---	--	--

Courant 2019

## NOUVELLE MISSION : LE TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCUEIL FORMULEES PAR LES FAMILLES VIA MON-ENFANT.FR :

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
-Améliorer la mise en relation de l'offre et de la demande	- Proposer rapidement un RDV physique aux familles ayant formulé une demande via le téléservice  - Assurer une coordination et un travail en réseau avec les acteurs locaux	- moyen humain et informatique		Opérationnel au 01/01/2021	- Nombre de demandes des familles  - Nombre de réponses ( mails, téléphone ou rdv) -nombres de demandes satisfaites
-Coordination des acteurs pour apporter une réponse aux familles	-faire des propositions de solutions d'accueil				
-Optimisation de l'offre disponible	-Recenser toutes les demandes et permettre une visibilité des besoins sur le territoire	Moyen humain et logiciel			- Nombre d'AMA qui tiennent à jour leurs dispo

**Voir méthodologie page 17**

**Mission 1:** les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

**Thème 1.1:** l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

**Constats principaux = Des familles en attente d'information sur l'offre d'accueil sur le territoire**

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
- Accompagner les parents et futurs parents depuis la définition de leur besoin d'accueil jusqu'à la solution trouvée	- Maintien des temps de permanence pour recevoir et informer les parents et futurs parents  - Mise en place de l'envoi des cartes de naissances et des plaquettes du RAPÉ et d'un questionnaire sur les besoins d'accueil	- Ressource humaine  - Permanence d'accueil  - Outils de communication	- Croiser l'offre et la demande  - Satisfaire les besoins sur le territoire même sur des demandes d'horaires atypiques	- Période du projet  - Demande d'accueil satisfaites  - Nombre d'envois comptabilisées par type de document  - Nombre de retours pour le questionnaire	- Nombre de parents et futurs parents reçus durant les temps de permanence et nombre assurées  - Demande d'accueil satisfaites  - Nombre d'envois comptabilisées par type de document
Analyse des besoins de garde locale pour contribuer et enrichir l'élaboration des diagnostics territoriaux et l'équation	- Centraliser et analyser les données relatives au dossier unique d'enregistrement  - Tenir à jour des tableaux de bord concernant les AMA (horaires atypiques...), gardes à domicile, projets de MAM ou	- Utiliser le tableau d'enregistrement de la CAF  Fiche capacité d'accueil auprès des AMA	- Gestion du guichet unique et gain	Mise en place du guichet unique au 1er janvier 2021 au plus tard  - Durant la période contractuelle	- Nombre de familles recherchant un mode d'accueil et évolution - Nombres de contacts pour le suivi du guichet unique et évolution - Nombre de demandes satisfaites - Evolution des caractéristiques des demandes

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels		Résultats de l'enquête
<b>offre/besoin d'accueil</b>	micro-crèches...	

Thème 1.2 l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

### Constats principaux = Délivrer une information de premier niveau et orienter vers les services compétents

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
-Favoriser l'information des AMA	-Mise en place d'une formation spécifique sur les droits et devoirs au travail  Développer le fond documentaire spécifique  -Mise en place d'une réunion spécifique sur le droits de travail et notamment le contrat de travail	<i>En partenariat avec le GRETA Corrèze et le RAPEI Haute corrèze</i>  <i>Budget pour la documentation</i>  <i>-Intervenants spécialisés (Direccct 19)</i>	<i>Meilleure information des AMA</i>  <i>Meilleure information des parents</i>	<i>Mars 2019</i>	-Nombres d'AMA participant à la formation et évolution  -Evolution du nombre de documents empruntés  -Nombres de réunions  -Nombres de participants et évolution
-Favoriser l'information des parents					

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

#### Constats principaux = Vieillissement des professionnelles et nombre important d'AMA agréées exerçant une autre activité

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
- Recenser les caractéristiques des professionnels	- Questionnaire pour recenser les départs (retraite, changement d'activité, déménagement...)	- Fiche capacité d'accueil à retravailler	- les caractéristiques des professionnels	- sur la période contractuelle	- les données quantitatives et les tendances
- Valoriser le métier	- Animations autour du métier d'AMA avec la participation des parents - Développer un partenariat avec Pôle emploi et la mission locale	- articles de presse, gazette - rencontres avec les différents partenaires et présence lors des forum de l'emploi	- Renforcement de l'attractivité du métier	- sur la période contractuelle	- taux d'évolution du nombre d'AMA sur les communes pas desservies.

Thème 1.4 La promotion de l'activité des assistants maternels (nouvelle mission) (à remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €) Voir notice p 18

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
-Identifier les freins à l'activité et les lever	-Développer un partenariat avec le réseau local d'employeurs afin de connaître les besoins. -Développer un partenariat avec Pôle emploi et la mission	- Etablir une fiche des besoins en terme de demandes des employeurs et fournir une liste d'AMA	- Les AMA en sous activité ajustent leurs offres aux demandes des employeurs locaux(horaires atypiques.) et que les	-Sur la période contractuelle	- Nombre d'AMA ayant signalé une sous activité et évolution - Nombre d'entrepreneurs

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

	<b>locale</b> -Faire un travail sur les horaires atypique (AMA pratiquent que ces horaires en contacts avec les entreprises)	<b>employeurs garantissent une régularité sur ces rythmes.</b>	<b>individuels ou collectifs</b>
<b>-Mettre en valeur la personne et ses compétences</b>	-Réunion de travail sur la communication (lors du 1 <sup>er</sup> contact téléphonique, la 1 <sup>er</sup> rencontre avec les potentiels employeurs) mais aussi « comment se faire connaître »	<b>-Moyen humain -Intervenant spécifique</b>	<b>-Sur la période contractuelle</b>

**Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles**

**Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile**

**Constats principaux = Les AMA font part de leur besoin d'échanges entre professionnels sur les pratiques, sans la présence des enfants.**

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
- Diversifier l'offre d'actions de professionnalisation	- Mise en place de temps d'échange de pratiques - Renforcer le travail en partenariat avec d'autres RAM - Des temps d'échanges en soirée entre les professionnels et les parents utilisateurs des modes d'accueil.	- Faire appel à un intervenant spécifique - Moyen humain	- 2 temps d'analyse par an - enrichissement de la pratique professionnelle	- démarrage en 2020 et sur la période du projet	- nombres de séances et nombre de participants - nombre d'interventions et nombre de participants - mesure du degré de satisfaction
- Développer le travail en réseau pour les AMA	- Journée nationale des AMA	Moyen humain	-une journée d'action organisée par les AMA	Novembre 2018	-nombres de réunions d'épreparations -nombres d'AMA s'impliquant dans le projet -Nombre de participants le jour J

**L'aide au départ en formation continue (nouvelle mission à remplir obligatoirement pour le versement du financement supplémentaire de 3 000 €)**  
*Voir notice p 19*

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<b>- informer les AMA et les parents sur l'intérêt et les démarches à réaliser pour partir en formation continue</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions en soirées</li> <li>- Prise en compte des demandes des parents/des AMA Impliquer les parents (facilitateurs)</li> <li>- Temps d'échanges et partage des acquisitions des AMA formées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-moyens humains et intervenant spécifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plus de départ en formation pour les AMA, afin d'améliorer la qualité de l'accueil individuel sur le territoire.</li> <li>-moyens humains en temps collectifs</li> </ul>	A partir de 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombres de départs des AMA en formation grâce à l'action du RAPE</li> <li>-Nombre de parents employeurs informés et nombre de parents employeurs facilitateurs</li> </ul>
<b>-Valoriser les expériences de formation</b>					
<b>-Recueillir et coordonner les besoins en formation des AMA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un recensement des besoins</li> <li>- Observation de l'animatrice en temps collectif permettant de dégager des besoins</li> <li>- Recenser les besoins des parents</li> <li>- Recenser les offres (assistantes maternelles, multi-accueil et garde à domicile)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-questionnaire, phoning,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-les besoins des professionnels ou leurs préférences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur la période contractuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les données quantitatives et les tendances</li> </ul>
<b>-Proposer des modes d'accueils alternatifs</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer une solution de garde alternative à 80 % des parents qui en font la demande auprès du RAPE</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants accueillis en solutions alternatives</li> </ul>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

<b>-mettre en relation avec les organismes de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre des formations sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- partenariat avec organismes de formation et autres RAM de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un large choix de formation sur le territoire et répondre aux besoins des AMA</li> </ul>
---	--	---	---

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Constats principaux = une partie du territoire non couverte

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des temps collectifs en garantissant qualité et sécurité</li> <li>- Développer l'accès aux ateliers sur tout le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps d'animation sur inscription</li> <li>- Présentation et signature du règlement intérieur aux nouveaux professionnels</li> <li>- Repenser l'itinérance : en terme de thématiques et non de lieux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps dédiés</li> <li>- Programmation de temps d'animation spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des participants</li> <li>- Renouvellement</li> <li>- Une fois par an proposer une action sur des communes non couvertes actuellement par le RAPE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La période contractuelle</li> <li>- La fréquentation de nouvelles AMA et mise en place d'ateliers pérennes si besoin en fonction de l'évolution du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de participation et taux de renouvellement des AMA sur les temps d'animation</li> <li>- Taux de participation des AMA et des familles</li> <li>- Taux de participation à Marcillac La Croisille et Montaignac St Hippolyte une fois Sur les deux autres séances restantes, fixer un lieu et une thématique par période scolaire (environ 8 semaines), en tournant sur 3 périodes (sept/oct +mars/avril+mai/juin) avec les communes de Lapleau, Darnets et Sarran pour la première année.</li> </ul>

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels	
-Favoriser l'implication des AMA sur les temps collectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les AMA à proposer des idées d'animation ou thèmes d'échanges et les mettre en place avec l'aide de l'animatrice</li> </ul>

## 2.2 Le partenariat

Voir méthodologie page 20

<b>PARTENAIRES</b> (lieux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	<b>MODALITE DU PARTENARIAT</b> (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
- EHPAD d'Egletons	A développer, le projet testé en juin 2018, des ateliers en commun avec les résidents de la Maison de retraite d'Egletons. Autour de la motricité avec une psychomotricienne. Etendre le projet sur l'année et autour d'autres thèmes aussi (comptines, contes...).
- Psychomotricienne	-A renforcer avec l'intervention sur des temps collectifs avec ou sans les enfants autour du développement de l'enfant et sensibiliser aux signes alertant pour diagnostic.
- Infirmière du dispositif ASALEE	A développer, projet autour de l'équilibre alimentaire avec notamment une sensibilisation aux sucres cachés (sous forme d'ateliers culinaires pendant les temps d'animations), prévention sur l'importance de l'activité physique (petites randonnées, parcours de santé...).
- Bibliothèque municipale d'Egletons	Maintien de ce partenariat, avec le prêt de livres, accompagnement dans le choix des ouvrages, et animations d'atelier conte une fois par mois au cœur de la bibliothèque, portage gratuit des livres au domicile des AMA.
- Ludothèque « Aire de jeux »	A mettre en œuvre, avec un abonnement du RAPÉ à la ludothèque afin d'emprunter régulièrement des jeux, mise en place d'une journée autour du jeu avec un temps de théorie sur quel jeu pour quel âge et un temps ludique pour jouer en familles.

Projet de fonctionnement du relais assistants maternels

- Association MLAP	A renforcer, le partenariat avec le MLAP, notamment autour du projet jardin. Cette association permet aussi d'informer les résidents du quartier le Rabinel sur les missions et actions du RAPE et de faire le lien.
- Ecole de musique Haute Corrèze	Projet autour de la musique, mis en place en 2018, à développer sur la nouvelle période de manière plus régulière.
Autres structures enfance jeunesse (Espace jeunes, ALSH, multi-accueil et RAPE)	Partenaires sur des temps forts ou festifs comme spectacles, portes ouvertes de la maison de l'enfant. Et partenariat renforcé avec le multi-accueil afin de créer un pôle petite enfance, permettant une lisibilité pour les familles, des rencontres entre professionnels de la petite enfance (AMA, auxiliaire, éducatrice jeunes enfants, diplômée du CAP Petite enfance...). La mise en place du guichet unique permettrait une meilleure collaboration des structures.
Autres RAM	-Mise en réseau à renforcer avec notamment des réunions -Mise en place de formation -Mutualisation
Conseil départemental le service de PMI et la puéricultrice de secteur	- Partenariat difficile avec la PMI, notamment pour avoir des données (candidats à l'agrément, personnes nouvellement agréées, taux d'occupation des AMA). En revanche travaille plus facilement avec la puéricultrice de secteur malgré sa charge de travail, échanges téléphoniques réguliers et elle intervient sur des temps.
CAF	- Partenariat technique et financier -Rencontres autant que nécessaire
MSA	- Partenariat financier

### 3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

*Voir méthodologie page 23*

#### 3.1 Le fonctionnement

##### Périodes de fonctionnement du Ram :

Périodes de fermeture annuelle : La structure est fermée trois semaines au moins d'août et deux semaines pendant les petites vacances scolaires (congés annuels de l'animatrice). Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Particularité d'ouverture (horaires élargis) : Temps d'information en soirée, Journée Nationale le samedi, organisation de formations le samedi. Possibilité si demande de recevoir des personnes en dehors des temps des permanences entre 12h et 14h ou le soir après 18h de manière exceptionnelle.

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public : L'accueil physique se fait dans le bureau du RAPE, sur rendez-vous uniquement.Les personnes se présentant spontanément au RAPE sont reçues par l'animatrice afin de répondre à toutes les demandes. Mise en place d'un autre numéro téléphonique lorsque l'animatrice n'est pas disponible (vacances, formations ou en ateliers). Il s'agit de la personne responsable de l'accueil au siège, elle est formée afin de transmettre par email la liste des AMA, le contrat de travail et prendre un message pour l'animatrice.

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

##### Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin (préciser les horaires)	8h30 – 12h30 Atelier itinérance	8h30-12h30 Animation Egletons		8h30-12h30 Animation Egletons	8h30-12h30 Permanence	
Après-midi (préciser les horaires)		13h45 – 15h45 Projets de service (dével., rech. d'AMA)		13h30-16h45 Rape 5fois par période (Partenariat MAC et ext. (+ rdv sur ddé))	13h30-17h00 Administratif	
Total heures	7 h 15	6h00		7h15	7h45	

**Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine)**

ACTIVITÉS	NOMBRE D'HEURES	SOIT EN %
Accueil physique et téléphonique	7 h 15	25,89 %
Temps collectifs et animations	12 h	42,85 %
Travail administratif	5h30	19,64 %
Partenariat	3h15	11,60 %
Formation	En moyenne une formation par an 21 h	

### 3.2 Les moyens alloués

Voir méthodologie page 24

#### Les moyens humains

➤ *Animateur(s) du Ram (compléter une colonne par animateur)*

Nom-prénom	Aurélie DAUMARD
Date d'embauche	Septembre 2009
Formation initiale (diplômes)	<b>Conseillère en Economie Sociale et Familiale</b>
Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre)	Oui
Expérience professionnelle antérieure	Cesf dans un foyer de vie pour adultes handicapés mentaux Cesf dans un relais famille Cesf dans une structure pour adolescents
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	Assistante socio-éducative à temps non complet (0.80)
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp) <sup>2</sup>	28 h soit 0.80
Formation continue envisagée	Oui

<sup>2</sup>La valeur équivalent temps plein (Etp) est déterminée en fonction du statut ou de la convention collective applicable au salariée.

Si une augmentation du temps de travail de l'animatrice ou nouvelle embauche sont envisagées sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

➤ *Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)*

- Fonction : Agent administratif ; agent d'entretien ; éducatrice sportive

Fonction	Temps de travail	Employeur
Agent d'entretien	0,15 ETP	Cdc VEM
Agent administratif	0,05 ETP	Cdc VEM
Educatrice sportive	0,05 ETP	Cdc VEM

### Les locaux

Voir le paragraphe relatif aux locaux du guide référentiel (page 14)

#### Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? (oui/non) : Non

- Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? (oui/non) : Oui un bureau et une salle d'activité qui se situent à la Maison de l'enfant sur la Commune d'Egletons

Sera-t-il intégré à un autre équipement ? (oui/non) : Oui

Si oui, préciser : Au sein de la Maison de l'enfant avec le multi-accueil et l'ALSH.

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) ? (oui/non) :Oui

Si oui, avec qui et comment ? La salle de motricité est partagée avec le muti-accueil, l'ALSH et le LAEP.  
Le bureau et la salle d'activité sont occupés deux fois par semaine par le LAEP.

---

Existera-t-il une signalétique propre au Ram ? (oui/non) : Non, mais présence d'une vitrine permettant d'afficher des informations et le programme d'activités

#### Pour les permanences, le Ram disposera-t-il :

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? (oui/non) :Oui
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? (oui/non) : Oui, le grand hall d'entrée permet, l'installation de chaises, d'un présentoir ainsi que des livres et jeux pour les petits.

Commentaires :

---

#### Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il :

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? (oui/non) : Oui
- D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) ? (oui/non) : Oui mise à disposition de salles à l'ALSH.
- De sanitaires à proximité ou sur place ? (oui/non) : Oui au sein de l'ALSH
- D'un espace poussettes ? (oui/non) : Oui dans le hall d'entrée

Commentaires :

---

- Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences (cocher)	Lieu d'animations Collectives (cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (espace poussettes, parking, jardin, cour, etc).
Marcillac La Croisille	Salle des fêtes	oui	oui	La salle des fêtes est peu chauffée et parfois pas correctement nettoyée, il faut transporter tout le matériel (tapis, jeux..). Pas de toilette enfant, ni d'espace de change.
Montaignac St Hippolyte	ALSH	oui	oui	Bâtiment entièrement rénové, très fonctionnel, accessible en poussette, jardin, parking. Le seul point négatif : les petits objets dangereux pour les très jeunes enfants. Il faut prévoir un temps supplémentaire à l'animatrice pour mettre en sécurité les locaux.
Lapleau, Darnets	ALSH	non	oui	Les ALSH sont des bâtiments faciles d'accès même avec les poussettes, et fonctionnels.
Sarran	Salle des fêtes	non	oui	Salle des fêtes de la commune mise à disposition

**Constat** = Isolement de certaines assistantes maternelles, méconnaissance de la structure RAPE.

**Propositions d'action :** Maintien de l'itinérance sur les communes de Montaignac St Hippolyte et Marcillac La Croisillée. Sur les 2 séances restantes, de septembre à octobre, des ateliers sur la commune de Sarran, de mars à avril sur la commune de Darnets et de mai à juin sur la commune de Sarran. Cette organisation va permettre de tester sur l'année 2019, puis 2020, en fonction du bilan, maintien sur toutes ces communes ou pas.

Le matériel à disposition du Ram :

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	oui
Téléphone portable	non
Répondeur	oui
Photocopieur	Oui commun
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	Fixe et portable
Imprimante	Oui commune
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	Oui Noé RAM (étude d'un nouveau logiciel)
Accès Internet	oui
Adresse électronique Ram (courriel)	oui
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	oui
Documentation spécifique : revues, livres	oui
Véhicule	Oui commun au service enfance jeunesse

Décrire les évolutions prévues en termes d'acquisition de matériel et indiquer les échéances prévisionnelles :

---

### 3.3 Les outils

*Voir méthodologie page 24*

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

**Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?**

- Recherche de coordonnées de structures et manifestations (MA, LAEP, projet petite enfance..)
- Orientation des familles
- Mise à jour de nos structures sur le site

**Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?**

- Orientation des familles pour les prestations
- Information sur les prestations et les évolutions

**Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « net particulier.fr » ? .....**

- Orientation des familles

Voir méthodologie page 22

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
AMA	Courriers et mails	D- Livret d'accueil aux nouvelles AMA D- Informations sur l'actualité juridique, programme, d'événements ponctuels organisés par le RAM	- Informer l'ensemble des AMA - Augmenter le nombre d'AMA participants aux activités du RAPE
	Articles de presse <u>Prévoir une plaquette Envoyer l'info pour chaque naissance du territoire</u>		- Informer les familles et visibilité du RAPE
Partenaires	Rencontres	- Entretien téléphonique ou rendez vous physique	- Informer les familles et augmenter visibilité du RAPE

les moyens financiers

Voir méthodologie page 22

Joindre le budget du Ram